
Bulletin d'information de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Sauvage (APELS)

L'Association protège votre milieu de vie depuis 1970

Mot de la présidente

Bonjour à tous,

L'été est enfin arrivé et avec celui-ci le retour des villégiateurs, les sorties sur le lac et les conversations entre voisins! Nous ne sommes pas seuls, puisqu'il y a aussi les mouches, les chenilles et de nombreux autres résidents... n'oublions pas que nous sommes en campagne!

L'APELS a été active au cours des derniers mois avec plusieurs dossiers d'intérêt. L'Internet a apporté son lot de frustrations et a aiguisé notre patience, mais ce projet du Regroupement des Associations de Lacs (RAL), qui implique la municipalité et FILAU s'est finalement concrétisé et nous en sommes à la phase finale des tests. Nous vous transmettrons de plus amples informations au cours de l'été.

Nous avons collaboré avec le Conseil Régional de l'Environnement (CRE) sur la question du myriophylle à épi. En plus du texte plus bas, une brochure préparée par le CRE sera distribuée à tous et une enseigne sur le lavage des embarcations sera également installée. De plus, l'APELS a préparé un document explicatif que nous distribuerons à tous les résidents au cours des prochaines semaines. La prévention contre cet envahisseur est essentielle et nous comptons sur la collaboration de tous les résidents et leurs visiteurs pour conserver notre beau lac en santé. Nous prélèverons aussi prochainement les échantillons pour les analyses d'eau de notre lac.

Vous avez tous reçu de l'information sur la pétition du RAL menée par Pierre Cossette, président du RAL et résident de notre lac, au sujet des résidences de tourisme. Celle-ci a fait son chemin! Un groupe de travail de la municipalité, dont j'ai fait partie, a recommandé des amendements réglementaires et un meilleur encadrement afin de mieux contrôler les effets négatifs de cet usage. Le Conseil municipal reverra ce dossier au prochain conseil municipal et une consultation publique devrait suivre. D'ici là, je vous invite à consulter le lien suivant du site internet de la municipalité pour les détails et le suivi de ce dossier.

<http://sfllc.ca/municipalite-protegee-par-gardaworld/>

Nous y reviendrons également au cours de l'été pour vous faire part des développements dans ce dossier.

Un autre dossier d'intérêt, et non le moindre, est celui de la construction de la nouvelle ligne électrique et l'état de la route. Vous avez régulièrement reçu de l'information à ce sujet et une séance d'information publique avec la municipalité et Hydro-Québec s'est tenue le 10 mai dernier. J'ai discuté de ce dossier à de nombreuses reprises avec la municipalité et Hydro-Québec et j'ai transmis nos inquiétudes et demandes au niveau de la sécurité routière, la remise en état de la route ainsi que des coûts afférents que nous n'avons pas à assumer. Mes discussions ont été jusqu'à maintenant positives, mais je crois important de continuer à suivre étroitement ce dossier et de maintenir notre position à ces égards. Le directeur des travaux publics de la municipalité, M. Martin Letarte, a d'ailleurs accepté notre invitation et sera des nôtres à la prochaine rencontre annuelle, qui aura lieu le 15 juillet prochain, pour nous en parler davantage et répondre aux questions. Une mise à jour de l'état d'avancement du projet d'Hydro-Québec, qui arrive par ailleurs à sa fin, sera faite lors de cette rencontre.

Enfin, l'APELS a aussi pris part à une étude impliquant le CTEL. Cette étude visait principalement la gouvernance de celui-ci. Nous avons donc rappelé l'importance d'impliquer les différents intervenants, ce qui inclut les voisins du CTEL comme l'APELS.

Et si ce n'était pas suffisant, nous avons revu notre site Internet, la liste des membres ainsi que le répertoire téléphonique, de même que le processus relié au paiement de la cotisation! Par conséquent et dans la mesure que ce ne soit déjà fait, n'oubliez pas de payer votre cotisation. Merci!

Tel que mentionné ci-haut, l'assemblée générale annuelle de l'APELS aura lieu le dimanche, 15 juillet prochain. Nous vous attendons en grand nombre!

Micheline Van-Erum

Histoire de l'APELS

L'Association de protection de l'environnement du lac Sauvage (APELS) : une histoire de développement durable.

Le lac Sauvage est réputé pour ses eaux cristallines et propres, si propres que, si l'on en croit les statistiques, 80% des résidents puisent leur eau potable dans le lac. Lors des deniers relevés de la qualité de l'eau effectué par l'APELS en juillet 2017, le résultat le plus élevé était de 3 coliformes fécaux UFC/100ml ce qui équivaut au classement « excellent ».

Le lac Sauvage pollué

Or, cela n'a pas toujours été le cas. En effet, difficile à imaginer qu'en 1970, l'eau de notre beau lac était classé « D » par le Ministère de l'environnement du Québec. Pire, la moyenne des 50 tests d'eau réalisés au lac Sauvage cette année-là indiquait plus de 1000 coliformes fécaux UFC/100ml, ce qui correspond à un classement « très mauvais »? Difficile à croire n'est-ce pas? Notre lac était pollué. La situation était critique!

Création de l'APELS en 1970

Tellement critique, qu'un groupe de propriétaires du lac décida alors de créer une association pour remédier à cette situation : l'Association des propriétaires du lac Sauvage. C'est ainsi que se nommait, à l'époque, l'APELS. Il faut se rappeler qu'au Québec, à l'époque, tout était à faire en matière de protection des lacs. Les connaissances à ce sujet étaient limitées. Il n'existait pas encore de règlement et même pas de Loi sur la qualité de l'environnement (adoptée par l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1972). L'APELS allait donc devoir innover.

La vétusté des installations septiques était pointée du doigt comme cause principale de la dégradation du lac. À cela s'ajoutait le déboisement des rives et la présence d'embarcations avec moteur à essence de gros calibre.

Du pain sur la planche

À l'instigation de Victor Beauchemin, président de l'APELS de 1970 à 1980, et, par la suite de Gérald Jetté, président de 1980 à 1988, l'APELS s'attaqua en premier lieu à la mise sur pied d'un programme de réfection des installations septiques. Mais, pour ce

faire, il fallait la collaboration de la municipalité. C'est ainsi qu'à la suite des pressions exercées par l'APELS, la municipalité adoptait en 1973 un règlement sur la construction des installations septiques et créait, en vue de son application, le poste d'inspecteur municipal. En vertu de ce nouveau règlement, les installations septiques nouvelles et existantes devaient se conformer à des normes plus sévères.

Inutile de préciser que cette conversion ne faisait pas l'affaire de tous. Le coût moyen de conversion est alors évalué, en moyenne, à près de 1 500 \$ (dollars de 1977) par résidence. Il y eût, semble-t-il, quelques discussions viriles! Afin de faciliter la conversion de ces installations au lac Sauvage et convaincre les récalcitrants, un comité technique fut mis sur pied par l'APELS. Ce comité assistait les résidents dans l'obtention des devis et la réalisation des travaux, le tout en collaboration avec l'inspecteur municipal, qui était nul autre que Napoléon Grand'Maison.

En trois ans, soit de 1974 à 1977, la totalité des installations septiques autour du lac fut remplacée ou renouvelée. On estimait que l'investissement total, incluant la Base de plein air, se chiffrait à près de 150 000\$.

L'APELS instaura également un programme d'éducation et de sensibilisation, ainsi qu'un programme de reboisement des rives. De plus, en 1977, en réponse aux démarches de l'APELS, la municipalité adoptait un règlement interdisant l'utilisation d'embarcations à moteur à essence sur le lac.

Croyez-le ou non, il n'y avait pas de système de collecte d'ordures à l'époque au lac. Ceci favorisait la prolifération de dépotoirs illégaux, souvent à proximité des affluents du lac. Un système de collecte des ordures fut donc instauré par la municipalité au lac Sauvage.

Une autre source de pollution identifiée alors émanait des écuries de la Base de plein air. Le fumier était entreposé non loin d'un ruisseau qui se déversait dans le lac. L'APELS, après de multiples démarches auprès des autorités et de la Base de plein air, parvint à les convaincre de gérer de manière plus écologique le fumier des chevaux de l'écurie.

Des résultats convaincants

Les résultats ne se sont pas fait attendre. Déjà en 1978, les résultats des tests d'échantillonnage de l'eau du lac indiquent une cote « excellente ».

Toutes ces mesures firent de l'APELS un chef de file dans la préservation de l'environnement et du lac Sauvage, l'un

des plus propres de la municipalité. Notre association était citée en exemple même au niveau provincial.

À Saint-Faustin-Lac-Carré, l'APELS fut le principal instigateur de la formation en 1995 d'une association regroupant les diverses associations de lacs de la municipalité, le Rassemblement des associations de lacs, le RAL. Le RAL devint, et demeure encore aujourd'hui, le principal porte-parole des résidents des lacs auprès des autorités municipales.

Du développement durable

Si la définition du développement durable est de rendre à la génération qui nous suit un environnement en meilleur état que celui dont nous avons hérité, on peut sans nul doute affirmer que les pionniers de l'APELS ont été des précurseurs du développement durable au lac Sauvage. Chapeau à tous ces résidents du lac qui se sont investis au fil des ans dans l'APELS. Grâce à vous, nous profitons aujourd'hui d'un environnement exceptionnel.

L'avenir

Mais rien n'est jamais acquis et nous devons demeurer vigilants. Une nouvelle génération à l'APELS poursuit aujourd'hui le travail de ses prédécesseurs. Tant à l'exécutif, que lors des assemblées annuelles et des diverses activités, les résidents demeurent actifs et nous espérons qu'ils le resteront longtemps, si nous voulons léguer à nos enfants un lac en santé, comme l'ont fait ceux qui nous ont précédés.

Quarante-huit ans après sa fondation l'APELS est, plus que jamais, nécessaire pour préserver notre lac.

Pierre Cossette

Président(e)s de l'APELS

Victor Beauchemin : 1970-1980

Gérald Jetté : 1980-1988

Maurice Ménard : 1988-1992

Jeff Watchman : 1993-1995

Sylvie Courtois : 1996-1998

Jean Loisier : 1998-2000

Lorraine Longpré : 2000-2002

Claude Forget : 2002-2004

Pierre Cossette : 2004-2008

Nathalie Frappier : 2008-2012

Claudia Élie : 2012-2015

Micheline van Erum : 2015-



Un citoyen averti en vaut deux

Dans le cadre de l'étude municipale concernant l'encadrement de la location de résidences de tourisme (location à court terme de 31 jours et moins) la Municipalité a retenu les services de GardaWorld pour veiller à l'application de la réglementation, notamment en matière de nuisances par le bruit. L'objectif de cette démarche est de sensibiliser les propriétaires, locataires et citoyens au respect non seulement de la réglementation mais de l'ensemble du voisinage.

Les agents de GardaWorld auront le mandat, pour la période estivale 2018, de patrouiller et répondre aux appels des citoyens souhaitant communiquer une infraction à la réglementation, plus particulièrement en regard des résidences de tourisme. La Municipalité pourra ensuite procéder à une évaluation de la situation globale, réaliser un suivi auprès des exploitants délinquants et mieux documenter les cas problématiques.

À compter du 22 juin 2018, tout citoyen désirant communiquer une plainte concernant un événement relié au bruit ou aux résidences de tourisme, est invité à contacter le 1 888 261 5581, et ce 24 heures sur 24, 7 jours par semaine.

Assemblée générale

Ne manquez pas l'assemblée générale annuelle de l'APELS qui se tiendra le **dimanche, 15 juillet à compter de 10h00 chez Micheline Van Erum et Michel Paradis au 2641 chemin Victor-Beauchemin**. Si toutefois la météo nous fait défaut, un lieu alternatif vous sera communiqué.

Plusieurs sujets sont au menu : Internet, environnement, projet d'Hydro-Québec et état de la route avec M. Martin Letarte, directeur des travaux publics de la Municipalité, résidence de tourisme, etc.

Tout pour être bien informés sur ce qui vous touche.

On vous attend en grand nombre !

Myriophylle à épi



Notre lac est en péril : les lacs Carré, des Écorces, Quenouille, Maskinongé, entre autres, et plus de 40 lacs des Laurentides sont envahis par la myriophylle à épi, une algue envahissante originaire d'Europe ou d'Asie, également appelée plante « zombie » car elle se reproduit à une vitesse fulgurante dès qu'on la coupe.

Saviez-vous qu'un seul fragment de 1,5 cm introduit dans notre lac peut produire une tige de 1,2 mètre en une seule saison! Aimeriez-vous plonger de votre quai dans une mer d'herbes? Pas très plaisant!

De plus, on ne peut l'arracher car elle repousse. À ce jour, la seule manière de s'en débarrasser est de recouvrir le fond du lac d'une toile de jute : **coûts engendrés au lac Quenouille et financés par une taxe spéciale sur les résidences : 120,000\$.** Voulons-nous cela?

Certaines études démontrent que la présence de myriophylle fait perdre jusqu'à 20% de leur valeur aux résidences. Voulons-nous cela?

Non, nous ne voulons pas de myriophylle au lac Sauvage. C'est sérieux! C'est pourquoi nous devons tous être vigilants: **toute embarcation, chaloupe, kayak, canot, pédalo et planche provenant de l'extérieur ou ayant naviguée sur d'autres plans d'eau doit être nettoyée avant la mise à l'eau : c'est obligatoire en vertu du règlement municipal de la municipalité.**

Nous devons porter une attention particulière et aviser nos **locataires et visiteurs** qui viennent nous visiter avec leur embarcation, même s'il ne s'agit que d'une planche! Si vous recevez des invités ou louez votre chalet, il est impératif **que vous vous assuriez que vos invités/locataires lavent leur embarcation avant leur mise à l'eau et respectent ainsi la réglementation.** Si vous voyez des gens venir au lac avec leur embarcation, n'hésitez pas à les aviser!

Bonnes pratiques

INSPECTEZ votre embarcation, votre remorque et votre matériel et éliminer les plantes, animaux, algues et la boue qui s'y attachent.

DRAINEZ, sur la terre, toute l'eau qui pourrait être dans le moteur et toute autre partie.

NETTOYEZ votre embarcation, votre remorque et toute pièce d'équipement ayant été en contact avec l'eau afin d'éliminer les algues qui n'ont pu être détectées à la rampe de mise à l'eau; utilisez de l'eau chaude et du savon ou de l'eau à haute pression **OU...**

SÉCHEZ votre équipement pendant au moins 5 jours.

L'Association de protection de l'environnement du lac Sauvage (APELS) a besoin de chacun de vous pour épargner ce fléau à notre lac.

Pierre Cossette

Activités à mettre à votre calendrier



MÉCHOUI ANNUEL : Que serait un été au Lac Sauvage sans son fameux méchoui, moment idéal pour renouer entre résidents et amoureux du lac autour d'un verre et d'une bonne bouffe!! L'APELS a bien l'intention de renouer avec la tradition encore cette année et les détails (date, endroit et heure) vous seront éventuellement communiqués. Songez-y dès maintenant : dessert ou salade ?

TRAVERSÉE DU LAC SAUVAGE: Pas question toutefois de clore l'été sans enfiler nos maillots et nous faire aller les pectoraux le dimanche du weekend de la Fête du Travail, soit le 2 septembre prochain, pour le temps d'une Traversée! L'eau du lac ainsi que vos muscles nageurs auront la chance, d'ici là, de se réchauffer... On vous y attend pour nager ou nous encourager !

Luce Pellerin

Le Huard

Le Huard est normalement publié 3 fois par année. C'est un lieu de partage des informations entre les propriétaires du Lac. Les membres qui ont des suggestions, des informations à transmettre ou des annonces à publier sont priés de les soumettre par courriel à apelsauvage@gmail.com.

Co-Éditeurs:
Luce Pellerin
Pierre Turcotte

Construction des Lacs
Entrepreneur général
Construction & rénovation
RBQ 8343-9018-08
Tel: 450-224-7197
Christian Reid
Charpentier menuisier certifié
52 chemin des Loriots Ste Anne des Lacs J0R 1B0
cedarlodge@cgocable.ca

Tél. : 514-991-1247
819-324-7900
POURVOIRIE DU Lac Berval
101, chemin du Lac Berval, St-Faustin-Lac-Carré (Qc) J0T 1J2
info@pourvoiriedulacberval.com www.pourvoiriedulacberval.com

Boulet Barbe enr.
Service d'engin élévateur
1861, chemin Lac-Sauvage
Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2
ÉMONDAGE ET ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX
SERVICE D'ESSOUCHAGE - LOCATION CAMION NACELLE
Jean-Claude Barbe
Bureau : (819) 425-8586
Cellulaire : (819) 681-8514
Courriel : bouletbarbe@gmail.com
ESTIMATION GRATUITE
ASSURANCE COMPLÈTE

Travaux MultiServices
DÉNEIGEMENT RÉNOVATION RÉPARATIONS PEINTURE
Estimation sur demande Sylvain Grand'maison
819 425 8923